

# Histoire de Dangolsheim



Commune de 664 habitants sur un ban de 447 ha dont 27 ha de forêts et de taillis au sommet de la colline, en limite de la commune de Soultz-les-Bains et du **Fort de Mutzig**. La commune exploite 12 ha de forêt au lieu dit « Missel » sur le ban de Still. 90 ha sont classés « terrain militaire » et abritent la partie musée ouverte au public de la « Feste Kayser Wilhelm II » (Fort de Mutzig) construite de 1893 à 1917.

Comme témoin d'un passé mouvementé, il reste **l'église St Pancrace** qui reflète trois grande phases de construction. La partie la plus ancienne est le clocher roman qui jouxte le chœur gothique datant de 1522. La nef actuelle, de style néo-classique fut construite en 1843. Le mobilier précieux de l'ancienne église a malheureusement été vendu :

- un retable est conservé en la cathédrale de Strasbourg
- la madone de Dangolsheim est devenue une pièce maîtresse du musée Bode de Berlin (Museums Insel)

Comme autre témoin du passé, le lavoir, en contre-bas de la mairie, est alimenté par deux sources qui jaillissent au fond d'un souterrain qui s'enfonce depuis 1537 sous la colline. Une constante, qui accompagne l'évolution du village, est la

culture de la vigne depuis le VIII<sup>e</sup> siècle par les moines.

Après la polyculture du début au XX<sup>e</sup> siècle, la viticulture est devenue essentielle malgré son arrachage lors de la première Guerre Mondiale. Les militaires allemands qui occupaient le fort de Mutzig voulaient des terrains dégagés pour ne pas se laisser surprendre. Aujourd'hui, avec 82 ha plantés de tous les cépages nobles d'appellation contrôlée, Dangolsheim fait partie de la **Couronne d'Or**, Vignoble de Strasbourg.

## Quelques repères historiques

Le site est occupé dès **l'époque mérovingienne** comme peuvent en témoigner les découvertes de sépultures de guerriers à l'entrée du village, côté Est, en 1952, lors de chantiers de construction.

Selon des archives diverses, il est situé sur un ancien chemin celte allant d'Osthoffen à Still. Vers 400 après Jésus-Christ, les Romains le choisissent comme point stratégique en face du Scharrach, à l'entrée de la vallée de la Mossig. On a retrouvé des vestiges tels qu'un sarcophage monolithique au « Kastelberg » et des mosaïques près d'une fontaine. Le site passe ensuite aux mains des **Francs**, sous le nom de l'un d'eux « Thancarad – Tankrett ».

En 758, le village est cité sous le nom de « **Thankrates Villa** » dans un acte de donation par un comte Ruthardus au profit de l'abbaye bénédictine de Schwarzach (Pays de Bade). Son nom évolue ensuite vers « Dankratzheim ». L'abbaye possède une grande ferme avec son service administratif et judiciaire. C'est probablement elle qui a fait ériger l'église romane, placée au point le plus haut du village. Avec le mur du cimetière renforcé, pourvu d'une tour-porte, la situation dominante facilite la défense du site.

A partir du X<sup>o</sup> siècle, Dankratzheim fait partie des 40 « Reichsdörfer » qui seront ensuite gérés par la Préfecture impériale de Haguenau créée en 1274 par l'empereur Rodolphe de Habsbourg. Dès le XII<sup>o</sup> siècle, l'évêché émet des prétentions sur le village d'abord considéré comme relevant du domaine royal. En 1293, le roi Adolf de Nassau, souhaitant gagner l'alliance de l'évêque de Strasbourg dans la lutte contre Albert d'Autriche, cède la moitié de Dangolsheim au prélat, l'autre moitié restant incorporée à la « Landvogtei » impériale de Haguenau.

Au XIV<sup>o</sup> siècle (1346-1378), l'empereur Charles de Luxembourg donne, en gage, la partie impériale de village aux seigneurs « von Hohenstein » présents à Bergieten. Durant ces 32 années, l'enceinte fossoyée (Dorfgraben) est lancée. Mais les habitants excédés par les rapports tendus avec les nobles de Hohenstein, remboursent eux mêmes cette hypothèque pour se retrouver sous l'administration de la « Landvogtei ». Ce retour heureux a pu se faire grâce à l'aide bienveillante de l'abbaye de Schwarzach et à l'élection d'un nouvel empereur par les grands électeurs germaniques en 1378.

En 1648, par le traité de Westphalie, le Roi de France obtient les droits et possessions des Habsbourg en Alsace, dont la « Landvogtei » de Haguenau.